



Bambeque en campagne



La tauromachie du projet.

Ce qui m'interroge entre autres, lors d'un conseil municipal, c'est la prudence, la frilosité, le scepticisme de bon nombre d'élus face à des projets tels qu'une activité ping-pong, la création d'une serre municipale, l'utilisation de la cuisine pour les associations du village.

Surtout lorsqu'il s'agit de rares et seules idées nouvelles hors affaires courantes où tout est avalisé sans grand débat.

Ne parlons pas du football... : c'est une

pratique qu'on ne verra plus comme elle le fut par le passé. Un réélu se remémore même le bon temps où c'était encore possible.

Ah!... le passé, alors qu'il s'agit d'avenir et peut-être de faire confiance à de nouveaux conseillers désireux d'œuvrer, de croire que c'est encore possible justement...

La tauromachie disais-je...

Soyez courageux, soumettez un projet, il devra subir comme un produit fini tous les tests de destruction : au final, lorsque chacun lui aura planté son pic, il ne restera qu'une idée agonisante devant être traînée par les chevaux pour sortir de l'arène.

Un projet devrait être examiné avec curiosité, questionné sur son intérêt pour les Bambequoises et les Bambequois. Le conseil municipal se doit d'aider à réaliser les projets, les idées qui peuvent servir au plus grand nombre.

Le rôle d'un conseil serait comme je l'imagine d'aider à réaliser, comme un enfant qu'une famille entière, un village, un pays éduque, bref auquel chacun apporte sa pierre plutôt que de démonter ce qui n'est pas encore construit.

Remarquez, c'est plus facile.

JPC

17 juin 2008
Année 1, N° 4

Sommaire :

- ✓ La Tauromachie du projet
- ✓ Polyvalente !
- ✓ Conseil Municipal du 15 mai
- ✓ Nouveaux tarifs espace Yserhof
- ✓ Prochain numéro

Polyvalente !

Sur le village, la nouvelle salle est dénommée « salle des fêtes ».

Pourtant, c'est une salle polyvalente !

Elle n'a pas pour seule vocation d'être un théâtre de banquets faisant entrer de l'argent dans les caisses de la commune ou de quelque spectacle, mais d'être utile surtout pour la population.

Cette salle n'est pas une salle de sports, mais elle convient à la pratique d'activités douces, la gymnastique, le ping-pong, l'activité physique des enfants des écoles.

Ce sont les bambequois qui, par leurs deniers, financent cet équipement collectif. Oui collectif, c'est le bon terme, alors pourquoi le transformer en un outil privatif en restreignant l'usage de la cuisine à des professionnels, comme le souhaitent certains conseillers.

Tout citoyen paie des impôts comme la TVA, toute commune a une dotation de l'Etat, cela signifie que tout bambequois y compris l'enfant achetant une sucrerie, participe indirectement au budget de la commune.

Ce débat est encore à l'étude, notre position est de permettre l'utilisation de la cuisine par une personne bénévole formée.

Jean Deroi

Est-ce une nomination d'un 5ème adjoint ? SG

2/Prise en charge de la formation BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Une convention est signée de longue date entre Expoède et Bambeque ; lorsqu'un Bambequois passe le BAFA et rejoint le centre de loisirs de Expoède, la commune de Bambeque peut rembourser l'animateur ou l'animatrice de ses frais de stage de formation.

Ceux-ci s'élèvent à 510 euros.

Vote : Tous les élus sont favorables.

3/ Le pôle scolaire

Pour le premier lot voirie/espace vert, neuf entreprises auraient été sollicitées, trois auraient répondu.

Après négociation, le marché est proposé à l'entreprise Vannobel pour un coût de 215 040,35 €

Délibération : Tous les élus sont d'accord.

Commentaires : Pourquoi celle-ci plutôt qu'une autre ? Il n'y avait pas assez d'éléments pour qu'il y ait un vrai débat. JPC

Lors du second conseil, Jean-Claude Eeckeman était membre de cette commission, lors du vote au troisième il ne l'est plus. JD

4/Location de l'espace Yserhof

Ce qui change maintenant : les heures de prestation pour la personne vacataire qui nettoiera l'espace seront incluses dans le prix de location de salle, l'argument énoncé est que les usagers ont l'impression qu'il y a une rallonge supplémentaire. Frédéric Wojtkowiak demande l'état des réservations : 5 à 7 dates sont réservées.

Commentaires : José Thellier demande un document sur ce tarif, la secrétaire lui répond qu'elle n'a pas eu le temps de faire les photocopies. Je partage cette demande de Mr Thellier de disposer de documents. JD
Tarif des locations : voir page suivante.

5/Poste de vacataire pour l'espace Yserhof

La personne qui s'occupait du nettoyage de l'espace a souhaité arrêter.

Catherine Duyck a été choisie pour cette mission et a accepté. José Thellier demande combien y a-t-il eu de candidats ? Réponse : notre Maire et la secrétaire ont demandé à différentes personnes suivant leurs disponibilités et situations.

Commentaires : Pourquoi l'ensemble des Bambequois n'a-t-il pas été informé de ce poste vacant, afin que les candidatures soient analysées ? Sur Expoède un appel à candidature fut réalisé par un affichage. Voir la fiche de poste page suivante.
Transparence et équité. JPC-JD

6/Congélateur, micro-ondes pour l'espace Yserhof

Il apparaît après usage, que le congélateur de l'espace Yserhof ne peut contenir une glace de type pièce montée à cause des grilles réfrigérantes indémontables. Monsieur le Maire propose d'acheter un autre congélateur plus petit pour cet emploi.

La dépense serait d'environ 312 euros. Le conseil est d'accord.

Un micro-ondes serait également nécessaire pour réchauffer les biberons lors de location.

7/Usage de la cuisine de l'espace

Monsieur le Maire propose que l'on ne débattre pas mais que madame Valcke note l'avis des conseillers sur ce sujet ainsi une réflexion ultérieure aura lieu.

Frédéric Lemaire souhaite que la cuisine soit utilisée par un professionnel avec priorité aux traiteurs bambequois.

Brigitte Vieren souhaite un responsable pour chaque association.

Michel Batailler souhaite des repas froids par un traiteur.

« J'applique le règlement point terminé. »

Frédéric Wojtkowiak souligne qu'il y a peu d'associations, que la cuisine est un outil qui doit servir, vivre.

Jean-Pierre Loy pense qu'il faut établir un mode opératoire pour les usagers.

Dominique Danes estime que l'école est prioritaire sur l'usage de la cuisine et que rien ne doit risquer une utilisation régulière pour le scolaire.

Albert-Jean Pund précise que la cuisine doit être utilisée avec un minimum de précautions, un juste milieu à avoir.

Alain Bonduaeux craint qu'à être trop restrictif, la mairie perde des locations.

Bénédicte Dehondt souhaite faire travailler les traiteurs du village.

Commentaires : Voir l'article « Polyvalente ! » concernant ce dernier argument. Pour l'avis de Dominique Danes : la bénévole, si elle est formée par Marie-Paule Vannoorenberghe, saura prendre en charge cette tâche. JD

8/Columbarium

Projet d'investir dans un columbarium pour le village ; coût 2 390 €

Avis favorable des élus pour une étude.

Commentaires : Ce sujet a été traité dans la bonne humeur, cela fait plaisir de voir que des projets soumis au conseil ont l'adhésion de tous, remarquez on ne discute pas avec la mort. JPC

9/Questions diverses :

Défibrillateur

L'achat d'un défibrillateur (1350 € hors taxes) et de

Conseil municipal du 15 mai 2008

1/Indemnité des élus :

Une nouvelle indemnité a été votée avec 3 abstentions (F. Wojtkowiak, J. Tellier, AJ Pund) celle de Albert-Jean Pund conseiller délégué à la Communauté de Communes de Flandre.

Son indemnité mensuelle brute sera de 4% de l'indice 1015. (149.65 euros brut mensuel)

Commentaires : Toute peine mérite salaire, quels sont les projets tourisme, fête, sport, communication, cadre de vie, environnement ? JPC

À quoi correspond cette indemnité : une réunion et un aller-retour Bambeque-Hondschoote par mois justifient-ils une indemnité de 150 € ?

Le coût du carburant a certes fortement augmenté, mais où est le dévouement et le service à la population prônés lors de la campagne électorale ?

son armoire (550 €) est envisagé.
Une subvention sénatoriale en paierait 50%.
La commune s'engagerait pour un montant de 950 €. Le conseil est d'accord.

Commentaires : N'avez-vous pas lu il y a peu de temps (mars 2008) dans un tract jaune, je cite mot pour mot : « ...l'achat d'un défibrillateur cardiaque est une dépense inutile pour la commune puisqu'il sera bientôt fourni aux sapeurs pompiers de Bambecque par le Service Départemental d'Incendie et de Secours... » JPC-JD

Meuble de sacristie

Ce meuble serait classé monument historique, la restauration devant se faire dans les règles de l'art, une demande de subvention a été faite.

Le coût de l'entreprise qui a été choisie (sur proposition d'une ristourne de 750 €) est de 14 850 €, celle-ci accepte de venir le prendre, de le stocker et de lui donner des premiers soins de conservation en attendant la subvention pour qu'il ne dépérisse pas davantage.

La subvention couvrirait 75 à 80 % de la dépense.
Commentaires : Personne ne demande combien feront les 20 à 25% pris en charge par la commune un jour ou l'autre. Réponse : 2 970 à 3 712.50 €. JPC
Un appel d'offre pour mettre en concurrence des entreprises aurait dû être fait ?! JD

Circuit de cyclotourisme

Le conseil général demande l'accord de plusieurs communes pour qu'un circuit de randonnée relie plusieurs églises dont la nôtre.
Le conseil est d'accord.

Sécurité sur la D4 - route de West-Cappel

Un rapiéçage a été effectué sur la D4.
La limitation de vitesse est prise en charge par la DDE. Le dossier est transmis.
Busage du fossé : la DDE le proposera aux élus de la commission voirie du département car la route s'affaisse. Si c'est accepté, les travaux se feraient en 2009.

Commentaires :
Bravo pour le suivi de ces dossiers. JD

Abribus

Monsieur Jean-Pierre Loy va se renseigner sur les différents types de revêtements possibles pour le toit de l'abribus.

Commentaires :
Les jeunes « casseurs » Bambecquois sont évoqués pour adapter le revêtement en conséquence. Mais qui sont-ils en fait ? JD

Communauté de Communes de Flandre

Albert-Jean Pund évoque la réunion, en indiquant qu'elle concernait le budget. Il a reçu 177 pages de document. Le sujet est survolé pour passer à l'école de musique en indiquant que 13 bambecquois vont à l'école intercommunale de musique pour un coût de 10 211 €.

Commentaires : l'école de musique est d'une certaine façon mise en avant pour son coût. Bien, mais

concrètement : ce coût est-il dans la norme des écoles avoisinantes ? Comment peut-on le réduire ? ... Bref on relève un chiffre, mais rien d'autre sans proposition, à part peut-être pour faire digérer les 177 pages ? JD

Syndicat Intercommunal d'Énergie de Flandre

Michel Bataillier explique qu'avec Michel Plovier ils se sont rendus à une réunion à Hazebrouck.

Ils n'ont pas bien compris les compétences de cette instance intercommunale. L'élection du Président et des vice Présidents s'est faite sans consultation préalable. Ils se posent des questions sur l'intérêt de leur présence.

Commentaires : Et à part ce constat d'impuissance, on fait quoi pour y remédier un minimum ? JD

Projet ping-pong

Mr Wojtkowiak a tenu à rappeler aux conseillers de l'avancée de son projet tennis de table. Aidé dans sa tâche par Mr Debra, une demande de subvention (dossier FLIP du Pays des Moulins) pour l'achat des tables est en cours.

Alors que d'autres sujets sont débattus, Mr Pund intervient et pense que cette activité ne peut se faire dans la salle polyvalente. D'autres voix se font entendre et expriment ne pas avoir tout compris à ce projet.

Mr Wojtkowiak rappelle à l'assemblée qu'un accord de Mr le Maire avait été donné pour que cette activité se fasse dans l'espace Yserhof. Mr Pund qui a d'ailleurs enregistré le conseil précédent dit ne pas avoir gardé en mémoire cet élément.

Mr Franck précise qu'il n'est pas contre l'activité tennis de table mais veut trouver un autre lieu pour sa pratique. Mr Bataillier pour sa part, demande si des personnes sont intéressées et précise que lui n'y participera pas.

Commentaires : Deux questions se posent. La nouvelle salle ne doit-elle servir qu'aux banquets et autres manifestations de ce type ? Existe-t-il à Bambecque un lieu pour que jeunes et adultes se rencontrent pour participer à des activités ? FW

Football

Suite à une annonce affichée sur le village, Mr Wojtkowiak explique aux élus que des jeunes aimeraient former une équipe de football. Il demande si la commune à l'intention de soutenir le projet de ces adolescents. Mr le Maire leur conseille alors de rejoindre le club d'Herzeele. Mr Danes, explorant le passé, rappelle qu'il est très difficile de mettre en place un club de football compte tenu du manque de motivation des nouvelles générations.

Mr Wojtkowiak rappelle qu'il existe plusieurs fédérations pour pratiquer le football et certaines peuvent faciliter la mise en place d'une équipe.

Commentaires : Quelle utilité pour le terrain de football aujourd'hui ? Les jeunes du village doivent avoir accès à une pratique sportive sur leur village. FW

Bulletin municipal

Suite à la distribution du bulletin municipal, Mr Wojtkowiak exprime son incompréhension de ne pas avoir été informé du contenu de ce dernier. En effet, malgré sa participation à la commission communication, il veut savoir pourquoi il n'y a pas eu accès malgré ses demandes. Mr Lemaire rappelle que c'est lui qui en est le rédacteur et que cela en a toujours été ainsi.

A propos du contenu, Mr Wojtkowiak déplore que les Bambecquois soient pris en otage et que le bulletin doit servir à autre chose qu'à attiser certaines querelles.

De plus, ce dernier s'interroge en ce qui concerne la volonté de travailler ensemble défendue par Mr Franck.

Il tient alors à répondre à Mr Lemaire qui lui avait demandé de choisir « son bord ». Pour lui, son action reste tournée vers les Bambecquois et il rappelle les fondements de la République « Liberté, Égalité, Fraternité » sur lesquels il appuie son engagement.

Projet serre

Michel Bataillier suggère la création d'une serre communale. Son idée a gentiment été reportée....

Commentaires : La serre est une bonne idée. JPC

Fiche de poste

Exemple d'appel à candidature pour un emploi sur la commune de Rexpoëde

Mairie de Rexpoëde

« Urgent »

Appel à candidature

La Mairie recherche une personne pour assurer les astreintes du Week-end lors des locations de la salle du Meulenhof.

Missions :

- prise de contact avec les locataires afin de préparer la manifestation.
- ouverture, astreinte de fermeture de la salle, astreinte avant, pendant et après la manifestation.
- comptage et rangement du matériel utilisé

Ce poste exige :

- beaucoup de rigueur.
- une grande disponibilité.
- un comportement et une tenue corrects.

Les candidatures sont à déposer en Mairie.

Date limite : avant le ...

Les tarifs de l'espace Yserhof

Vin d'honneur : 280 €

Repas : 400 €; avec vaisselle : 520 €

Vin d'honneur+Repas avec vaisselle : 620 €

Lendemain de repas ou enterrement : 150 €

Pour les Bambecquois : -30%

La cuisine ne peut être utilisée qu'en présence d'un professionnel.

Vos Rendez-vous !

Deux rendez-vous supplémentaires depuis la gazette n°3

- le mercredi 25 juin à partir de 17h30 initiation Basket Ball rendez-vous au stade multisports.
- le dimanche 27 juillet à partir de 9h30 sortie pédestre (voire la feuille rose du comité des fêtes)

Dans le prochain numéro

Le conseil municipal du 19 juin à 20h, dont l'ordre du jour est :

- Présentation et vote du compte administratif
- Remplacement durant les congés de la secrétaire
- Contrat d'aide à l'emploi
- Pôle scolaire

• Questions diverses

Nos coups de cœur de l'actualité bambecquoise

Vos rendez-vous !

Les rubriques « nos commentaires » et « coups de cœur / coups de gueule »

Pour nous contacter !

IPNS

Tél. : 03 28 27 68 18 (Jean Deroi)
E-mail : bambeke@gmail.com
Adresse Postale : 4, route de Bray-Dunes (Jean Deroi)
La Boîte à Idées : 34, rue principale (Nathalie Devigne)
Notre Blog : Bambeke.hautetfort.com